



Comment faire venir ma femme en france

Par **sakamodi**, le **07/05/2013** à **01:39**

bonjour svp esque vous pouver m orienter je suis de nationalite francaise j ai deux enfants mineurs qui sont avec moi en france les deux autres mineurs aussi vivent avec ma femme en algerie notre acte de mariage n a pas encore etais transcrit a nantes suite a des probleme administrative elle a pensser demander un visa court sejour parent d enfants francais mais je ne peux lui fournir une attestation d accueil esqu elle peut demande un visa longue dure parent d enfants francais urgent merci

Par **citoyenalpha**, le **10/05/2013** à **19:58**

Bonjourrrrrnon la demande de visa long séjour sera refusée. Votre femme peut demander un visa court séjour.rnrnQuel problème administratif rencontrez vous pour obtenir la transcription de votre mariage?

Par **sakamodi**, le **10/05/2013** à **23:58**

bonjour je vous remercie pour la reponse au sujet de type de visa on va suivre votre conseil pour un visa de court sejour pour la trascription de notre mariage le procureur a refuser de le transcrire je me suis mariee en 2006 il etais separer de sa premiere femme de puis cette date mais son divorce na ete dissous que l'ann 2010 ont a fait appel de cette dicision jespere que notre mariage sera transcrit apres l appel.je vous remercie.ez votre texte ici pour répondre ...

Par **citoyenalpha**, le **11/05/2013** à **15:11**

Bonjourrrrrnla polygamie est interdite en France. Par conséquent votre deuxième mariage ne saurait être reconnu en France. rrrrvotre divorce a t il été transcrit sur les registres d'état civil français?

Par **sakamodi**, le **12/05/2013** à **00:44**

bonjour au débutje ne pensser pas qu'ont été en polygamie des que j'etais séparé de mon ex je me suis marié en algerie ma femme vie toujours en algerie ont a quatre jolie enfants.mon divorce et transcrit sur les registres d etat civil francais en 2010 ce qui m'inquiète c'est l'insecurite juridique de l'intérêt de ma femme et de mes enfants et de notre descendance merci.